

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE107 Société: Economie			
Code	SOCM1B07	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Lucie DESPATURE (lucie.despature@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette UE s'inscrit dans les cours généraux nécessaires à la poursuite de la formation. L'objectif est de doter les étudiants des outils nécessaires à une meilleure compréhension de leur environnement professionnel et de la société sous l'angle économique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**

- 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité
- 4.2 Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture

Acquis d'apprentissage visés

Voir la fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM1B07A Economie générale 40 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM1B07A Economie générale 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

-

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2022-2023 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Economie générale			
Code	23_SOCM1B07A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Lucie DESPATURE (lucie.despature@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours s'inscrit dans les cours généraux nécessaires à la poursuite de la formation. L'objectif est de doter les étudiants des outils nécessaires à une meilleure compréhension de leur environnement professionnel et de la société sous l'angle économique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du cours, les étudiants seront capables de

- * décrire et analyser les réalités économiques et sociales qui caractérisent la société et leur environnement professionnel
- * décrire et expliquer le fonctionnement de l'économie nationale et mondiale
- * situer une entreprise/organisation dans un contexte plus large, en décrivant la rationalité des agents économiques
- * définir, identifier, décrire et expliquer les points de repère et les clés de compréhension des enjeux économiques qui conditionnent la pratique de la communication aujourd'hui
- * résumer, décrire, expliquer, interpréter et critiquer l'actualité économique.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours débute par une introduction à l'économie puis aborde les différentes écoles de pensée et les différents systèmes d'organisation de l'économie, la question du développement durable et enfin analyse le point de vue spécifique des ménages et des entreprises.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral avec temps d'échange et séances de questions/réponses.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séances de remédiation, à la demande

Sources et références

- Les mécanismes de l'économie, C. Jaumotte Editions de Boeck
- Principes d'économie moderne, J. Stiglitz, de boeck
- Introduction aux principes de l'économie, A. De combrughe, de boeck

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus et articles de presse

4. Modalités d'évaluation

Principe

1. Q1

Évaluation écrite sur la matière pour 30 % des points

2. Q2

Examen écrit pour 70 % des points

3. Au Q3, examen écrit pour 100 % des points (matière Q1 + Q2).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	30	Exe	70	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Chaque partie d'examen (Q1 et Q2) doit être présentée : si l'une de ces parties n'a pas été présentée, la mention PP sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

Si l'étudiant sous certificat médical n'a pas pu présenter une partie d'examen, la mention CM sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).